

Handicap : « L'équité n'est pas négociable »

Pour Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, l'égalité des droits et l'équité territoriale sont des priorités. Même si la crise sanitaire complique tout.

Entretien

Le Comité interministériel du handicap se tient ce matin à Maignon, alors que débute la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

Un baromètre des Maisons départementales du handicap (MDPH) a été mis en ligne mi-octobre. Pourquoi le temps de traitement des dossiers varie-t-il du simple au triple ?

L'équité de réponse sur tout le territoire est un de mes sujets phares, et c'est une politique copartagée avec les départements. À la création des MDPH, en 2005, ce n'est pas le choix d'un système d'information unique qui a été fait, l'autonomie des politiques informatiques des départements étant à l'époque privilégiée. Quinze ans ont été perdus. Quand je suis arrivée en 2017, j'ai voulu accélérer l'harmonisation. Le travail réalisé en concertation avec l'Assemblée des Départements de France a permis d'aboutir à une pleine transparence, avec notamment la publication de ce baromètre permettant d'évaluer les progressions de chaque MDPH, avec toujours l'appui de l'État.

« Il faut une individualisation de l'accompagnement pour permettre la vie en société, le vivre ensemble. »



PHOTO : DANIEL FOURAY, QUEST-FRANCE

L'objectif d'une équité en 2022 est-elle tenable ?

Malgré la crise sanitaire actuelle, l'équité territoriale n'est pas négociable. L'objectif est de descendre un délai maximum de trois mois partout sur le territoire pour l'attribution de l'AAH (Allocation adulte handicapé) et quatre mois pour les autres attributions.

Le Comité interministériel du handicap doit-il valider de nouveaux droits ?

Il est très important que les personnes handicapées puissent être considérées comme des citoyens à part entière. Jusqu'à présent, on pouvait avoir de l'aide pour un enfant handicapé, mais pas en tant que parent handicapé. Nous allons accompagner la parentalité, avec un élargissement de la prestation compensatoire du handicap. Un exemple : Je ne peux pas porter mon bébé et lui faire prendre son bain. À partir du 1^{er} janvier, il sera possible de bénéficier d'une assistance humaine mais aussi d'aides techniques parfois coûteu-



Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées. PHOTO : DANIEL FOURAY, QUEST-FRANCE

ses, comme des tables à langer basculantes.

Un rapport sur les aides techniques vous a été remis fin octobre, que va-t-il changer ?

Depuis plus de vingt ans, la liste d'aides techniques n'avait pas évolué ! Nous prenons très bien en charge des équipements complètement obsolètes et pas forcément très utiles. Les fauteuils roulants manuels sont bien remboursés, alors qu'il y a des restes à charge très importants sur les fauteuils roulants électriques !

Je veux revoir en profondeur cette liste et sécuriser les remboursements d'aides techniques véritablement utiles pour les besoins des personnes en situation de handicap. Et en même temps il s'agit de pouvoir développer l'axe de l'économie circulaire, c'est-à-dire pouvoir réparer, reconditionner certaines aides techniques. Les citoyens sont très en attente sur ce sujet.

En quoi consiste l'habitat inclusif que vous comptez développer ?

Il faut une individualisation de l'accompagnement pour permettre la vie en société, le vivre ensemble. J'ai une fille trisomique qui a 25 ans. Elle est en train de créer avec six autres personnes un habitat collectif partagé.

Ces jeunes peuvent tout à fait vivre chez eux, en colocation mais avec une gouvernance d'animation ou parfois d'encadrement. Nous allons tester sur dix-huit mois, avec les Départements, l'octroi d'une aide individuelle à la vie partagée pour ouvrir ces solutions d'habitat. C'est une révolution dans la façon de considérer la capacité de la personne à pouvoir choisir, à pouvoir agir.

La crise a été l'occasion du déploiement du numéro d'urgence 0800 360 360. Quel bilan en tirez-vous ?

À la sortie du confinement, il était capital de trouver des solutions d'accès aux soins, car il y avait eu durant la première vague du Covid-19 des interruptions dans l'accompagnement ; mais aussi pour gérer les besoins de répit des aidants car, à l'époque, de nombreux établissements avaient été fermés. Et il y a toujours une importante demande d'information. Dès l'annonce du deuxième confinement, en deux jours, les appels sont passés de 50 à 500 par jour.

« Il est extrêmement important de faire tomber les préjugés. Handicap ne signifie pas vulnérabilité. »



PHOTO : DANIEL FOURAY, QUEST-FRANCE

La situation est différente car le deuxième confinement n'implique aucune fermeture de structures. Mais il reste toujours des problématiques d'accompagnement et d'accès aux soins. Ce numéro va se déployer sur

Gérer le handicap invisible en entreprise

Comment les entreprises peuvent-elles accompagner les salariés en situation de handicap invisible (80 % des handicaps ne se voient pas) ou ceux vivant une situation personnelle pouvant altérer leur activité (problèmes de santé ou familiaux du salarié ou de son entourage) ? C'est à cette problématique que la Chaire Vivre ensemble de la Fondation de Ren-

nes 1 entend consacrer une journée, en visioconférence, à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

Dans quelle mesure, la crise sanitaire et économique met-elle en danger l'emploi des personnes handicapées ?

Nous lançons la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

Le risque est qu'elles soient les premières victimes de la crise économique. Dans le plan de relance, 100 millions sont fléchés : l'aide de 4 000 € à l'embauche d'un salarié handicapé sans limite d'âge, les 8 000 € de bonification pour un contrat d'apprentissage, l'emploi accompagné avec 15 millions spécifiquement dédiés...

En ces temps de crise, les entreprises peuvent faire appel à un accompagnement s'il y a des difficultés avec un salarié en situation de handicap. Mais il est extrêmement important de faire tomber les préjugés. Handicap ne signifie pas vulnérabilité.

Philippe RICHARD.

Environ 300 000 SDF recensés en France

Le nombre de personnes sans domicile fixe aurait doublé depuis 2012, selon la Fondation Abbé Pierre.

C'est un chiffre qui doit servir d'« électrochoc », a déclaré Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre dans les colonnes du *Journal du Dimanche*.

Le nombre actuel de SDF en France tourne autour de 300 000 personnes. La Fondation a comptabilisé « environ 185 000 personnes en centres d'hébergement », « 100 000 dans les lieux d'accueil pour demandeurs d'asile », et « 16 000 personnes dans les bidonvilles ». « S'y ajoutent les sans-abri, plus difficiles à quantifier », selon Christophe Robert.

En 2013, l'Insee avait publié une étude réalisée en 2012 dénombant 141 500 personnes « sans domicile ». « Nous craignons qu'une partie bascule dans la très grande précarité », alerte Christophe Robert. Car, si pendant le premier confinement « tout le monde s'est mobilisé pour les personnes sans domicile », la configuration est aujourd'hui différente avec « beaucoup d'expulsions de squats et de bidonvilles ces derniers mois ».

« Plus de 9 000 places supplémentaires ont déjà été ouvertes. Mais ça reste très tendu », ajoute-t-il.

Selon la Fondation Abbé Pierre, « avec la crise économique et le chô-



La Fondation Abbé Pierre a réalisé un difficile comptage des SDF.

PHOTO : DANIEL FOURAY, QUEST-FRANCE

mage de masse, beaucoup de gens risquent de ne plus pouvoir payer leur logement ». « Et les expulsions vont reprendre à partir du 1^{er} avril. Nous devons anticiper cette bombe à retardement », prévient le délégué général, demandant notamment « la création d'un fonds d'aide au paiement des loyers et des charges, doté de 200 millions d'euros ».

Et en aval, « nous devons développer des solutions de logement durable », ajoute-t-il, plaidant pour la construction de 150 000 logements sociaux par an.

En Mayenne, pas de fleurs en dépôt-vente

Certains commerces dits « non essentiels » innovent pour vendre malgré les restrictions. Mais on leur a dit non.

« Ce n'est pas que je ne veux pas. Je ne peux pas. » Dans sa boutique Un brin de création, à Mayenne, Odile Lacourt est déçue. La fleuriste avait trouvé des points de vente malgré le confinement : jeudi, elle a été avertie qu'elle ne pourrait avoir recours au dépôt-vente.

Son échoppe fermée, elle s'était creusé la tête. « Nous avons reçu un message de notre fédération précisant ce que l'on pouvait faire ou pas. Le dépôt-vente était possible, mais déconseillé pour ne pas habituer les clients à acheter ailleurs que chez nous. » Odile Lacourt appelle pourtant des boulangers, pour leur demander si elle peut déposer quelques bouquets chez eux. Puis un pâtisseries et un restaurant, qui fait de la vente à emporter. « Tous sont clients de ma boutique et ont dit oui. »

D'autres contactent directement la fleuriste, pour lui ouvrir leurs rayons. « Une vraie chaîne de solidarité », sourit la Mayennaise. Six points de vente fonctionnent ainsi pendant quelques jours.

Jusqu'à la semaine dernière. « Quelqu'un a demandé à la gendarmerie s'il était normal que des boulangers vendent des fleurs quand les supermarchés ne peuvent pas



Des commerçants avaient proposé à Odile Lacourt de lui vendre ses fleurs.

PHOTO : QUEST-FRANCE

proposer des produits non essentiels. » Pour ne pas mettre son époux, gendarme, en porte-à-faux, Odile Lacourt se renseigne auprès de la préfecture de la Mayenne. Vient la réponse : les fleurs ne peuvent être vendues « en dehors des commerces autorisés ».

« J'ai prévenu mes clients que c'était fini. » Pour ses points de vente, elle avait fait un stock de végétaux. « Je les ai désormais sur les bras. » Elle devra se contenter des commandes en ligne pour écouler sa marchandise.

Kristell LE GALL.

La France en bref

Stations de ski : la ministre incite l'embauche des saisonniers

Chaque hiver, 120 000 saisonniers sont recrutés dans les stations de sports d'hiver. Malgré le contexte d'incertitude, la ministre du Travail Elisabeth Borne a incité, hier, les professionnels à embaucher des saisonniers. En assurant, « on est en train de s'organiser pour que ces saisonniers puissent être recrutés normalement, et bénéficier si nécessaire d'activité partielle, si l'activité des stations de ski n'était pas au niveau escompté. »

Fonction publique : des syndicats veulent une augmentation

Les syndicats CGT, Fédération autonome, FSU et Solidaires de la Fonction publique s'élèvent contre les « mesures insuffisantes, partielles et sectorielles » comme les primes et indemnités et réclament « sans délai » une négociation portant sur des augmentations générales. Ils rappellent les chiffres de l'Insee selon lesquels le salaire net moyen est en baisse dans les trois versants de la fonction publique. Le salaire net moyen dans la fonction publique d'État a baissé de 1,2 % en 2018 selon l'Insee.

Engie envisage des cessions

Le géant de l'énergie a dit, hier,

quelles activités de services devraient sortir de son giron et annoncé une possible cession de GTT, spécialiste des systèmes de confinement pour le transport maritime et le stockage de gaz liquéfié. Engie conservera les activités de réseaux urbains de chaleur et de froid, production d'énergie décentralisée, efficacité énergétique, activité de « ville intelligente », mobilité verte et ingénierie. Il réunira dans une nouvelle entité les services dont il se séparera : installations électriques, chauffage, ventilation et climatisation ainsi que les services liés à l'information et la communication.

Dans la grande distribution, le chômage partiel « surveillé »

Le secteur de la grande distribution, confronté à l'arrêt d'une partie de ses activités, peut demander à bénéficier du chômage partiel pour certains de ses salariés mais le gouvernement « vérifiera » que toutes les demandes soient « justifiées », a assuré hier la ministre du Travail Elisabeth Borne. La CGT des hypermarchés Carrefour s'était insurgée, vendredi, contre cette demande, estimant que le groupe de distribution voulait « profiter de l'aubaine financière pour réaliser des économies substantielles sur le dos des contribuables ».



Les professionnels de stations de sports d'hiver ont été incités à embaucher des saisonniers. PHOTO : CRISTIAN MIRCEA BALATE, GETTY IMAGES

60 % des chefs d'entreprise n'ont touché aucune aide de l'État

Soit parce qu'ils ne les ont pas demandées, soit parce qu'ils ne les ont pas obtenues. Selon une étude

réalisée par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Occitanie, 60 % des chefs d'entreprise interrogés (ils étaient près de 700) n'ont touché aucune

aide de l'État (chômage partiel excepté). De nombreux artisans, commerçants et indépendants s'avouent perdus face à tous les dispositifs existants.

George Pau-Langevin (PS) rejoint la Défenseure des droits

La députée socialiste et ancienne ministre des Outre-mer George Pau-Langevin, nommée adjointe de la Défenseure des droits, va quitter l'Assemblée nationale, a-t-elle confirmé hier à l'AFP. Cette démission va entraîner une élection législative partielle dans la 15^e circonscription de Paris où elle est élue, quand les conditions sanitaires le permettront.

Le calendrier Quest-France pour nos abonnés par portage

Tradition respectée. Le calendrier *Quest-France* destiné à nos lecteurs portés à domicile sera, comme chaque année, proposé à nos lecteurs abonnés par leur porteur habituel lors de la présentation des vœux. Merci de réserver le meilleur accueil à celui, qui chaque matin, par tous les temps, vous permet de débiter la journée en lisant votre journal favori. Le calendrier 2021 a pour thème les paysages de votre région. Les photos ont été réalisées par les photographes de *Quest-France*. Ce calendrier est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et raisonnablement. Nouveauté cette année : le calendrier a été réalisé sur du papier recyclé.